

LE SDIS 42, C'EST:

2800 sapeurs-pompiers (dont 80% de volontaires)
600 véhicules d'intervention
137 interventions par jour
850 appels reçus chaque jour (au 18 et au 112)



Service départemental d'incendie et de secours de la Loire
8 rue du Chanoine Ploton - CS 50541 - 42007 Saint-Etienne - Cedex 1
direction@sdis42.fr
04 77 91 08 00

WWW.SDIS42.FR



DEVENEZ ACTEUR DE LA CHAÎNE DE SECOURS

COMPOSEZ VOTRE ENGAGEMENT



PRÊT À
AIDER?

Le citoyen, premier maillon de la chaîne de secours.

Celui qui apprend, celui qui agit, celui qui fait la différence.

Trois parcours, un même engagement : **protéger les autres.**

SDIS
SAPEURS-POMPIERS
42 LOIRE

UN ENGAGEMENT À LA CARTE

Composez votre engagement selon **vos envies et vos disponibilités**.
De la formation aux gestes qui sauvent jusqu'à l'intervention sur le terrain,
chaque étape compte dans la chaîne de secours.



CITOYEN SAUVETEUR AVEC STAYING ALIVE

J'apprends à réagir face à une urgence : alerter, masser, défibriller.
Formation courte et accessible à tous.
Je suis sollicité via l'application "Staying Alive" très occasionnellement.
J'ai la possibilité de refuser de m'engager.



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV) SECOURISTE

J'interviens sur les urgences du quotidien : secours aux personnes et/ou opérations diverses.
Un engagement humain et concret.



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV) TOUTES MISSIONS

Je participe à toutes les opérations de secours : incendies, secours aux personnes, accidents et interventions diverses.

CITOYEN SAUVETEUR



MODALITÉS :

Formations adaptées :
→ Gestes qui sauvent (2h) dès 10 ans
→ Prévention et secours citoyen - PSC (7h)

Je suis formé-e :

→ Alerte possible pour commencer un massage cardiaque.

Je ne suis pas formé-e :

→ Alerte possible pour localiser un défibrillateur ou guider les secours.

Je me forme et je télécharge STAYING ALIVE



SPV SECOURISTE



MODALITÉS :

→ De 18 à 60 ans
→ Être apte médicalement et physiquement
→ Engagement en fonction de votre disponibilité.

Convention employeur :

un engagement compatible avec une activité professionnelle.

10 jours de formation



SPV TOUTES MISSIONS



MODALITÉS :

→ De 18 à 60 ans
→ Être apte médicalement et physiquement
→ Engagement en fonction de votre disponibilité.

Convention employeur :

un engagement compatible avec une activité professionnelle.

30 jours de formation sur 3 ans



J'ESCANNE ET JE M'ENGAGE !